

La Défense, le 29 novembre 2019

NOTE D'INFORMATION N° 13/2019

Objet : Dispositions relatives à la période de grève annoncée dans les transports en commun

Les syndicats ont déposé un préavis de grève à partir du 5 décembre prochain et pour une durée illimitée qui risque d'impacter fortement les transports en Ile de France.

Afin d'anticiper au maximum les désagréments liés aux conditions de transport dégradées, la direction du GSA+ propose les dispositions suivantes :

Mise en place du télétravail :

Les collaborateurs souhaitant privilégier le télétravail, et dont les **fonctions le permettent**, devront en faire la demande auprès de leur Direction.

Ils devront préalablement s'assurer d'avoir testé la connexion à distance sous le nouvel environnement (cf mail de Sophie du 8 novembre dernier pour la procédure d'accès distant).

Chaque Directeur informera Christine LEVY des demandes de télétravail acceptées pour mise à jour dans Kelio.

Attention : Une présence minimum sera garantie par les personnes pouvant se déplacer (véhicule personnel, vélo, piéton ou ligne avec moindre perturbation,...)

Pose de jours de congés ou RTT :

Les personnes ne pouvant pas faire du télétravail et ne pouvant pas venir travailler du fait des grèves devront poser un jour de congé ou RTT ou horaires variables (pour ceux en forfait heure), dans Kelio.

Horaires élargis pour les collaborateurs venant au bureau :

Afin de laisser une amplitude horaire plus grande aux collaborateurs qui viendront au bureau, les horaires de début de journée et de fin de journée seront élargis de 7h00 à 20h00 pendant toute la durée des grèves.

Dispositions concernant les déplacements en voiture :

Pour les collaborateurs venant en voiture, le ticket de parking sera pris en charge par GSA+.

Pour les collaborateurs qui choisiraient de venir en voiture, et qui souhaitent proposer du covoiturage, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer votre trajet.

Ces dispositions sont prévues pour le 5 décembre et, éventuellement le 6 si la grève persistait sur cette date. Nous aviserons de leur reconduction en fonction des informations de préavis communiquées par les organisations syndicales.



Gaëlle BONTET
Directeur